

LA REVUE DE L'ECRAN

L'EFFORT CINEMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Directeur-Rédacteur en Chef : **André de MASINI** Directeur Technique : **C. SARNETTE**

43, Boul. de la Madeleine, MARSEILLE - C. C. P. : A. de MASINI, Marseille 46662

ABONNEMENTS - L'AN : FRANCE 45 Frs. - ÉTR. 65 Frs. - R. C. Marseille 76.236 - Tél. Nat. 26-82

13^{me} ANNÉE - N° 338

TOUS LES SAMEDIS

31 AOUT 1940

C O U R R I E R

L'action corporative, par la faute de quelques triblions, marque un léger temps. Malgré l'urgence qu'il y a de créer les statuts du cinéma, malgré la belle compréhension qui avait marqué les premiers travaux de la commission d'étude, malgré les encouragements venus de toute part, malgré les avertissements, « ceux qui n'ont pas compris » veulent continuer à ne pas comprendre et y mettent même une forme butée d'agressivité. Dommage ! dommage pour eux, car la corporation est assez forte pour se construire sans eux ; ensuite, quand il sera trop tard, ils la suivront et regretteront. Ceux qui ont su comprendre et lutter ne se laisseront pas mettre en échec par quelques réactionnaires vautrés sur des prérogatives désuètes et des peurs qui ne sont plus de saison.

Les artisans du livre ont su, mieux que nous, saisir ce qu'il fallait faire, stimulés par notre corporation, ils édifient la leur, elle marche bon train. Aurons-nous la vexation de voir se former à côté de nous ce que nous avons conçu, d'être les seconds alors que nous devions arriver bons premiers et bénéficier de cette avance ?

Nous croyons quand même qu'il y a dans le cinéma encore assez d'hommes, de vrais, capables d'agir.

Afin de clarifier la situation, nous voulons une fois encore dire où nous en sommes, ce que nous voulons, où nous allons et dire qui nous est opposé !

On sait que le Syndicat des Directeurs de Salles de Marseille et de la Région a voté contre le principe corporatif et désavoué ses délégués... A vrai dire, l'opportunisme ne perdant pas tous ses droits, la motion ne rejette pas absolument la corporation, elle est pour le « statu quo ».

Est-ce à dire que tous les directeurs de Marseille ?... Certes non, mais de façon précise, trois directeurs, ou tout au moins trois membres du syndicat, ont usé de toutes les méthodes politiques fanées et condamnées pour dévier la question, la placer sur des plans privés, « noyer le poisson ».

Trois qui ont peur !

Peur (trois mots censurés) de siéger à côté d'un salarié ;

Peur de perdre un contrôle jalousement gardé sur cette fameuse Caisse de la Mutuelle, trésor sacré dont ils sont les dragons, et qu'ils réservent pour les charités de leur choix (voyez la liste des aides apportées pendant les hos-

tilités). « On » craint que la corporation ne crée une caisse corporative où viendrait se fondre l'intouchable MUTUELLE. Entre parenthèses, la distribution pourrait, elle aussi, avoir son mot à dire sur une caisse au grossissement de laquelle elle n'est pas étrangère.

Peur de voir disparaître des postes intéressants, des espérances de décorations, une factice autorité ;

Peur de céder la place... Et l'on s'empare de l'action d'un important groupe qui, lui, a compris, pour agiter devant les exploitants le spectre de la dictature de ce groupe.

Peur de voir intervenir des changements dans des méthodes boutiquières, comme si quiconque pouvait empêcher les méthodes nouvelles de s'instituer.

Pour servir toutes ces peurs, on a employé les arguments empruntés aux plus vieux accessoires coulissiers, on a traîné la grande question corporative dans des douteux terrains personnels, on a hurlé « vendu ! » comme au plus beau temps du parlementarisme où l'obstruction vociférée était valable.

La Corporation rejette cet esprit-là. Puisque ces trois n'ont pas voulu comprendre (les autres ont suivi comme on suit des meneurs), elle se passera d'eux ; leur cas fera partie des problèmes à traiter ultérieurement par l'organisme constitué.

Ces trois n'ont d'ailleurs pas tout à fait tort, lorsqu'ils craignent pour des avantages acquis ; la Corporation peut, en effet, prévoir une révision des valeurs, elle peut demander comment fonctionne la caisse de la Mutuelle et remédier aux méthodes de répartition si elles lui apparaissent comme défectueuses ; la Corporation demandera dans tous les cas d'intérêt général à un patron de siéger à côté d'un salarié ; elle est un organisme basé sur la valeur du métier et non sur le principe des classes. Mais là où ils n'ont pas raison, les trois, c'est de refuser une collaboration que chacun aurait bien accueillie ; le travail aurait pu être fait avec eux ; ils auraient pu dire nettement ce qu'ils croyaient mauvais et auraient été écoutés dans la mesure de l'intérêt général, car les bureaux corporatifs nommés par chaque « secteur d'activité » ne peuvent par définition servir des intérêts privés ; leur mécanisme même s'oppose aux vieilles ficelles politiques.

La Corporation, heureusement, a trouvé des appuis et des encouragements autrement plus qualifiés.

A la Préfecture de Marseille on a, dès les premières manifestations de l'idée corporative, compris ce qu'il y avait de neuf et de constructif en elle. L'approbation reçue était réconfortante, mais en somme logique : La Corporation est exactement l'organisme qui s'impose pour développer la production, soutenir l'exploitation, épurer le cinéma.

Les « trois » se rendent-ils compte que si leur attitude était suivie (ce qu'à Dieu ne plaise) nous nous trouverions soudain devant un projet *imposé* ? L'œuvre de nos dirigeants sera évidemment de *faire comprendre* à ceux qui n'auront pas voulu d'eux-mêmes se discipliner et s'organiser. Faute d'avoir donné leurs mesures, ils seront habillés en confection et il ne sera plus temps alors de se plaindre si le pantalon est trop large et le veston trop étroit !

Se rendent-ils compte que ces petits jeux d'égoïsme se déroulent au-dessus d'une situation qui, professionnellement pour le moins, est angoissante et demande une intervention immédiate ?

On ne produit pour ainsi dire pas ; la fourniture de pellicule ; l'importation et l'exportation ; les nouvelles exigences de la censure ; les difficultés de contact entre zone libre et zone occupée ; l'amortissement d'une production en zone libre seulement ; la balance commerciale ; la libération de certains films indispensables dans une saison où nous entrons, la répartition du personnel, telle réglementation de la distribution et de l'exploitation...

Autant de problèmes qui demandent à être classés, étudiés, résolus. Il s'agit de la vie ou de la mort, non plus de la Corporation mais de notre métier même et c'est pour cela qu'il faut que l'idée corporative ne se ralentisse pas avant d'être accomplie.

Nous voudrions que chacun de ces artisans sache ne pas éprouver une seule minute de découragement, négliger les obstacles négligeables, continuer la lutte, puisqu'il a fallu par la faute de quelques-uns, que ce travail de collaboration devienne une lutte ; que se forment les groupes encore embryonnaires, que se complètent les sections insuffisamment représentées à la commission.

Nous voudrions aussi que chacun sache donner d'abord ; la Corporation rendra largement lorsqu'elle sera créée, mais pas avant. Les marchandages ne sont pas de mise, nous voudrions que tel syndicat sache éviter de conditionner l'adhésion au mouvement corporatif, à telle ou telle condition. Cette adhésion n'est pas une concession facturable, elle ne sert personne, elle est pour commencer le bien de l'adhérent lui-même et la sauvegarde de son métier. Que les questions en cause soient inscrites au programme de l'assemblée corporative, soit ; elles seront, à ce moment-là seulement, étudiées à la seule lumière du MÉTIER.

Tout le reste n'est que politique et c'est fini ! Il faut bien se l'inscrire dans le crâne : C'EST FINI !

On fait table rase de ce qui était inutile et nocif ; on ne repart pas à zéro, mais bien sur la base des seules vraies valeurs, tant en hommes, qu'en principes, idées ou méthodes.

La Corporation se doit à elle-même, si elle veut arriver à temps pour faire œuvre utile, d'être terminée et agissante avant le mois prochain. La Corporation est question vitale, non seulement parce qu'elle a toujours été nécessaire : non seulement parce que notre métier a toujours eu besoin de se constituer et de s'épurer, mais parce qu'il est urgent que nous puissions produire et qu'il nous faut pour cela de la pellicule, certaines franchises de transport ; que

pour obtenir cela, il faut entamer des conversations avec les autorités occupantes. Il n'est même pas question de songer seulement à discuter si le cinéma reste sur le *statu quo*, c'est-à-dire le règne du fouillis et de la combine. Voilà où se place la question si on la regarde cette fois dans son sens d'actualité.

A côté de cela, les intérêts privés font criminelles figures. La Corporation intéresse dans leur vie même des milliers d'artisans et de travailleurs ; elle ne peut donc pas être ralentie une seule seconde par *trois* opposants, même s'ils ont rallié à eux une vingtaine d'hésitants.

S'il en était besoin, le seul plébiscite de la corporation fixerait les positions respectives. N'est-ce pas là l'opinion de tous ceux qui veulent sincèrement travailler pour le cinéma ? Qu'en pensent les personnalités que nous avons consultées à Vichy ? Qu'en pense la Préfecture des Bouches-du-Rhône qui nous soutient d'un actif intérêt ? (*huit mots censurés*).

Qu'en pensent les chambres de commerce ; qu'en pensent les syndicats d'exploitants — sauf ceux de Marseille — les groupes et syndicats d'employés, de personnel des salles, des studios, des cabines ; qu'en pensent les techniciens, les artistes, les scénaristes, les ingénieurs qui nous ont écrit ?

S'il le fallait, c'est à ceux-là que nous en appellerions, *matériellement*, car le temps n'est plus aux polémiques.

Espérons que d'ici là (d'ici peu) ceux qui n'ont pas compris se dépêcheront de comprendre. (*cinq mots censurés*).

R. M. ARLAUD.

**Pour tout ce qui concerne la Transformation,
Réparation du Matériel Cinématographique
Mécanique, Amplification et Electrique**

Adressez-vous à

Charles DIDE

35, Rue Fongate — MARSEILLE

Téléphone : Lycée 76.60

qui fait connaître à sa nombreuse et fidèle clientèle, son retour.

FOURNITURE

de tous accessoires et Pièces détachées pour votre Matériel de Cabine et Miroirs pour vos lanternes

**Charbons - Lampe excitation pour vos lecteurs
Lampes de puissance et valves pour vos Amplis, etc.**

**Bobinages Divers - Dépannage
Etudes et Devis sans engagement**



et du Matériel
BROCKLISS

Simplex

LA SITUATION DU CINEMA A MARSEILLE

EXPLOITATION ET DISTRIBUTION. — La situation reste absolument inchangée depuis le début du mois. Les uns attendent, les autres exploitent avec succès d'ailleurs des reprises. Le *Capitole* a repris la Revue qu'il créa la saison dernière. L'*Odéon* et le *Pathé* annoncent des spectacles de music-hall.

PRODUCTION. — A. Hugon vient de terminer aux Studios Pagnol *Chambre 13*. Marcel Pagnol n'a pu, comme il le pensait, reprendre immédiatement *La Fille du Puisatier*, étant sans nouvelles de Betty Daussmond, une de ses principales interprètes actuellement en zone occupée. Quant aux autres productions, elles dépendent des possibilités de livraison de pellicule. MM. Boyer et Corbessas, dont nous avons annoncé le voyage à Paris à ce sujet, ne sont pas encore rentrés et n'ont pu donner de leurs nouvelles.

Divers projets concernant des entreprises de tirage ou de doublage ont été évoqués mais dépendent également de la question pellicule.

CORPORATION. — M. Bourguet, parti à Vichy pour « informer et s'informer » y a rencontré diverses importantes personnalités à qui il a pu longuement exposer les travaux de la commission d'étude. M. Tixier-Vignancourt délégué au Cinéma par la vice-présidence du gouvernement, les spécialistes de la question : MM. Chollat et Lourau, lui ont dit l'importance qu'ils reconnaissent à la région du Sud-Est et ont su estimer la valeur de l'effort de réorganisation qui s'y fait. Ils ont dit les difficultés du Cinéma, la situation compliquée de Paris, le besoin d'une entente avec les autorités occupantes pour les questions de pellicule et de transport de matériel indispensable, si l'on veut produire en zone libre. Ils ont souli-

gné que tout cela n'était pas raison de découragement, mais au contraire nette délimitation des problèmes afin de pouvoir plus sûrement les résoudre. Le mouvement corporatif né dans le Midi est dans cette ligne, il correspond à un véritable redressement national. Le nom de Pagnol fut souvent cité au cours de ces discussions et cela confirme ce que Sarnette disait récemment ici : Le Cinéma français compte avec lui et sur lui.

A son retour de Vichy, M. Bourguet eut un long entretien à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, avec M. Serre qui lui confirma l'intérêt porté au mouvement corporatif et insista pour être tenu au courant, par le détail, des travaux en cours. Il of-

frit le concours direct de la Préfecture pour le jour où, en dépit de petits obstacles provisoires, la Corporation serait enfin créée.

Entre temps le *Syndicat des Directeurs de Salles de Marseille et de la région*, désavouait ses délégués et décidait de suspendre quant à lui tout concours aux travaux de la commission d'étude.

Ladite commission se réunit au moment où paraissent ces lignes afin d'examiner la situation ainsi créée.

R. M. A.

Programmez sans tarder
TROIS ARTILLEURS
A L'OPÉRA
le plus gai des films gais
ROBUR-FILM J. GLORIOD
44, Sénac - MARSEILLE

NOTE IMPORTANTE

N. B. L. D. — Avec ce numéro, *La Revue de l'Ecran* reprend sa publication hebdomadaire.

Elle poursuivra, chaque semaine, et comme elle n'a cessé de le faire dans les circonstances les plus difficiles, sa collaboration avec une industrie cinématographique sérieusement décentralisée.

Les projets ne nous manquent pas. Nous vous en entretiendrons à partir de la semaine prochaine. Souhaitons que la tournure des événements, et la bonne volonté des membres de notre corporation, nous permettent de les mettre tous à exécution.

A partir du 6 septembre, notre bureau (43, Boulevard de la Madeleine, National 26-82) seront ouverts en permanence, tous les après-midi, du lundi au vendredi inclus.

GRANET-RAVAN
MAISONS FLATIN-GRANET & GRANET-RAVAN RÉUNIES

SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES
POUR LE CINÉMA

GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des films en Service Rapide de Paris à Marseille et de la distribution sur le littoral

MARSEILLE	5 ALLÉE L. GAMBETTA TEL. NAT. 40.24.40.25	40, RUE DU CAIRE	PARIS TELEPH. GUT 85.77	2, R. MARÉCHAL PÉTAIN TELEPHONE: 838.69	NICE
ALGER	6, RUE COLBERT TELEPHONE: 10.06	4, RUE S ^t DENIS	ORAN TELEPHONE 206.16	33, R. DE COMPIÈGNE TELEPHONE: 06.29	CASABLANCA

CESSIONS DE CINÉMAS
MM. les Propriétaires et Directeurs de Salles sont informés que MM.
Georges GOIFFON & WARET
51, RUE GRIGNAN A MARSEILLE
sont spécialisés dans les cessions de Salles cinématographiques dans toute la Région du Midi.
Les plus hautes références.
Renseignements gratuits. — Rien à payer d'avance

SYNDICAT DES OPERATEURS PROJECTIONNISTES

Assemblée Générale du 3 Août 1940

Président de séance : SILVAIN.
Secrétaires de séance : REVEST; J. PEYSSON.

La séance est ouverte à 9 h. 45, la parole est donnée au camarade Trigon.

Le camarade Trigon, expose que la réunion de ce jour a été autorisée spécialement grâce aux bons antécédents du Syndicat et qu'en conséquence elle doit se passer dans le même ordre et discipline que par le passé.

Lecture est donnée du rapport moral.

Des remerciements sont adressés à la Presse Corporative : MM. de Massini, Moulau et Arlaud, pour l'aide apportée au Syndicat.

Salut est donné aux opérateurs qui reviennent et une minute de silence est observée pour ceux qui sont tombés.

Le but de la séance est exposé par Trigon. Il s'agit d'une collaboration corporative d'où découlera une charte du travail. Une grande famille doit se créer; elle englobera toutes les catégories de la corporation cinématographique qui sera représentée par deux patrons et deux ouvriers de chaque catégorie. Trois branches sont prévues : Production - Distribution - Exploitation.

Les événements nous demandent d'adhérer à cette réalisation (formation de la grande famille). On y verra la disparition des commissions paritaires.

Le gouvernement nommera les arbitres officiels et nous ne verrons plus de délégués n'appartenant pas au cinéma. Une assemblée générale du cinéma doit prochainement se réunir dans une grande salle pour exposer ses projets de collaboration. Ce projet sera ensuite soumis au gouvernement.

Dans cette collaboration, on doit attendre la reprise des examens du Brevet (Brevet national, puisque cette charte doit s'étendre à tout le pays); la création des cours professionnels. La charte reconnaîtra notre profession. Nous aurons nos lois de jurisprudence et le gouvernement entendra nos revendications.

Trigon lit la lettre de la Commission d'étude, lui demandant la réu-

nion des opérateurs pour valider le projet.

G. PEYSSON est partisan de la collaboration; il fait ressortir qu'elle a été demandée plus d'une fois et si aujourd'hui elle est posée, c'est que les événements l'exigent. Comme dit Trigon, on passera l'éponge sur le passé, mais il faudrait que les patrons fassent le premier pas en intégrant à leur place les opérateurs mobilisés.

TRIGON dit qu'il faut attendre mardi. Ces suggestions feront partie des premières discussions à ce sujet.

SILVAIN demande si le rapport moral est accepté. Le rapport moral est accepté à l'unanimité avec suppression du passage relatif aux trois camarades.

FORMATION DU BUREAU.

Trigon propose 11 membres et à l'unanimité, le bureau est ainsi formé :

TRIGON F., secrétaire général; syndic syndical;
VASSAS, secrétaire administratif;
PEYSSON G., secrétaire adjoint;
REVEST E., secrétaire administratif adjoint;
SILVAIN, trésorier;
RESAIR, professeur;
CEPATTI, PULCINELLI, BUZETIL, DANTE, SICIEZ, conseillers.

Au cas où un camarade ne pourrait remplir ses fonctions, il serait remplacé en accord avec les statuts.

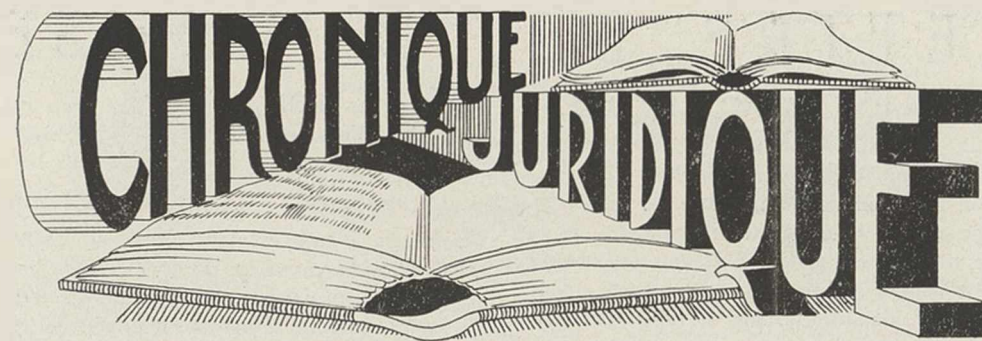
Trigon signale la mauvaise volonté de la grande presse, qui n'a pas inséré le texte intégral pour cette réunion de collaboration, malgré l'intervention des patrons; sauf le *Petit Provençal* qui a tout publié.

G. PEYSSON demande que des réunions assez fréquentes aient lieu afin que les membres du Syndicat soient tenus au courant des travaux.

Trigon fait valoir la difficulté des réunions générales qui sont interdites; il propose des réunions d'information n'ayant aucun caractère d'assemblée générale et demande au représentant préfectoral l'autorisation de réunions d'informations (deux fois par mois). Accordé.

La séance est levée à 11 h. 30.

P.-S. — Le Syndicat informe ses adhérents que les permanences pour tous renseignements seront assurées le vendredi, de 11 à 12 heures.



VIE JURIDIQUE DE LA CORPORATION

M^r Dusolier ayant été obligé d'arrêter provisoirement sa collaboration à la Revue de l'Ecran (nous sommes sans nouvelles de lui et croyons qu'il doit être à Paris), nous avons demandé à M^r Aschéro de nous faire quelques articles juridiques. M^r Aschéro, un jeune et enthousiaste juriste marseillais, vient de présenter un projet de statut légal du cinéma qui fut fort remarqué des techniciens. Nous le croyons donc particulièrement qualifié pour traiter de la situation syndicale créée par les derniers décrets-lois, de ses relations avec la Corporation, des bases et des conséquences juridiques de l'état corporatif.

Le régime corporatif a pour fondement la nation qui, dans le monde moderne, représente le plus vaste cercle de communauté sociale, comme la plus forte entité politique. La nation est le sommet de la hiérarchie des idées politiques basées sur des réalités. Le régime corporatif s'appuie sur elle pour faire un patrimoine commun.

Le développement de la communauté doit être aussi basé sur une doctrine sociale. Dans une nouvelle conception du monde et de l'ordre politique il faut remplir la totalité des conditions qu'exige la collaboration réelle. En l'état actuel de la société la lutte des classes aussi bien que la prépondérance d'une classe sont deux théories absolument fausses et nuisibles.

Il est impossible à une classe d'individus d'imposer par la force sa volonté à une autre classe dix fois plus nombreuse — comme il est impossible de poursuivre l'ancêtrement d'une classe et de sa mentalité.

C'est pourquoi il faut poser comme fondements le principe de la collaboration des classes dans le cadre professionnel et producteur, le principe de l'égal respect des droits des différentes classes pour entreprendre l'éducation de la communauté corporative.

L'état corporatif basé sur l'organisation des travailleurs de toutes professions ne sera plus le gardien vigilant d'une classe de possédants mais de producteurs et le régulateur d'un système social et professionnel.

Certaines conceptions libérales ont octroyé aux individus des libertés qui aboutissent à des servitudes. Le régime corporatif répond à un besoin et à une aspiration unanimes d'organisation de la collectivité dans son cadre naturel : celui du travail. C'est pourquoi il aboutit à l'entente des classes, au régime de la volonté de chacun exprimée dans le domaine de ses besoins, de ses intérêts, de sa compétence : le domaine professionnel.

La discipline des rapports de travail qui attribue à la profession organisée les rôles les plus étendus, implique donc une nouvelle orientation : le but de la production n'est plus la fructification du capital pour lui-même, mais le perfectionnement de la vie sociale et l'amélioration des conditions d'existence de tous les travailleurs qui y participent, qu'ils soient ouvriers, employés, techniciens, chefs d'entreprises. Elle exige pour eux certaines responsabilités prises dans la mesure de leurs capacités réelles et pour rendre efficace leur association elle demande leur éducation professionnelle. C'est pour toutes ces raisons que l'action corporative devient aussi une action culturelle, technique, sociale, économique et civique.

C'est, en fin de compte, parce que le régime corporatif a pour but l'intérêt de tous et la prospérité de la communauté et parce qu'il postule ainsi la nécessité du travail, sa dignité et sa protection, qu'il correspond à la conception d'un ordre social humain.

Dans un prochain numéro, j'aborderai le côté plus purement juridique par l'étude des décrets-lois qui se rapportent aux Syndicats ainsi que leur structure juridique.

LÉON ASCHÉRO,
Défenseur près les Tribunaux.



A DIGNE.

Après un mois d'exploitation sans histoire nos directeurs approuvent dans son ensemble l'effort corporatif qui vient de se manifester à Marseille, en faisant toutefois la réserve, que ce groupement doit comprendre dans son sein les petits exploitants de la région dont les intérêts sont différents de ceux des grandes villes provençales. Ils tiennent à en faire la remarque avant que ne soit conclu quelque chose de définitif.

Dans notre ville le double programme se manifeste dans les deux salles ouvertes actuellement.

Au REGENT, successivement : *Je n'ai pas tué Lincoln*, *Le gai mensonge*, *La grande ville*, *Panique à l'hôtel*, *Femme X*, pour ne citer que les principales productions vues sur cet écran.

Au PALACE : Le programme de ce mois-ci est consacré aux reprises, c'en est plus que jamais le moment. Nous avons revu avec plaisir : *Gribouille*, *L'aventurier*, *La chanson de l'adieu*, *Les filles du Rhône*, *Le tigre du Bengale*, *Le tombeau hindou*, *Vogue mon cœur*.

Nous avons eu la joie de revoir M. Crouzet qui, démobilisé, a repris la direction du PALACE et du REX.

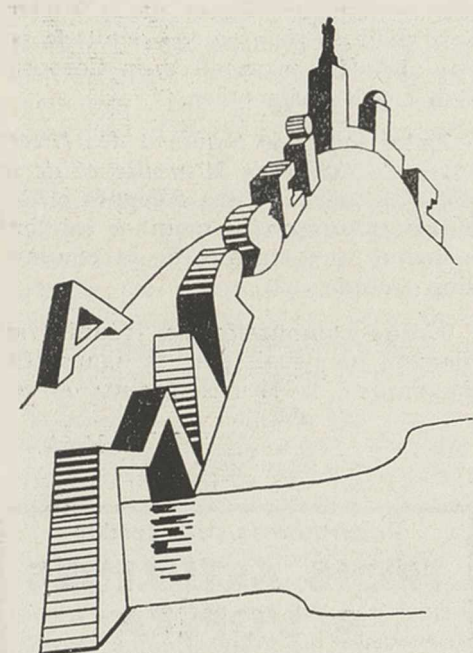
A. SAUNIER.

LA CORPORATION DU CINEMA RAPPELE QUE SON ADRESSE EST 58, BOULEVARD LONGCHAMP. TEL. NAT. 22-56.

Établissements
RADIUS

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
Tél. N. 38 16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES
POUR CINEMA.



Les Programmes du Mois d'Août.

CAPITOLE. — Sur scène : Music-Hall (3 semaines).

Sur scène : reprise de *Li sian mai*.

PATHE-PALACE. — Fermé.

Elle et Lui et *Mariage Incognito*.

La Grande Farandole et *Panique à l'hôtel*.

Sur scène : Music-Hall.

ODEON. — *Vivent les étudiants* et *Trois hommes dans la neige*.

Les Cadets de la Mer et *La Vie, l'Art et l'Amour*.

Sur Scène : *Altitude 3.200*.

Moulin-Rouge.

La Mousson.

MAJESTIC. — *L'Assaut* et *Les Hommes volants*.

Back street et *La Bandera*.

Katia et *Les Perles sanglantes*.

Pépé le Moko et *La belle captive*.

Le Bonheur et *Knock*.

REX. — *Fichu métier* et *Femmes traquées*.

Quelle joie de vivre et *La Dame de Malacca*.

Tête chaude et *Entrée des Artistes*.

Ma sœur de lait et *Le Crime du Dr Tindal*.

Le Train de Venise et *Le Voleur*.

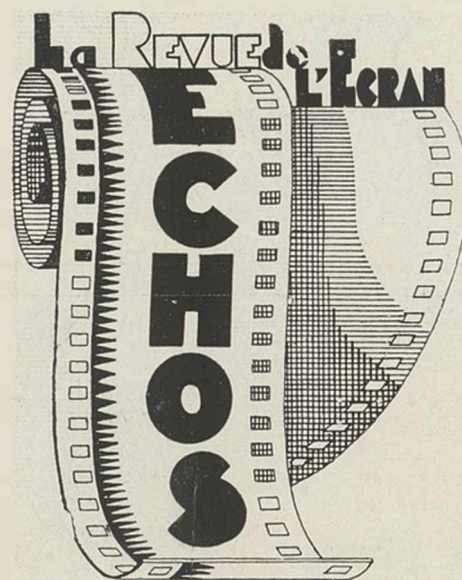
STUDIO. — *L'Etrange visiteur* et *Déjeuner de soleil*.

Tarzan l'invincible et *J'ai deux maris*.

Pièges.

Les Réprochés et *Panique dans la Jungle*.

La Bête Humaine et *Le Petit Baigneur*.



NECROLOGIE

C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris le décès survenu le 25 août à Salon, à la suite d'un accident stupide, de M. Fernand Curançon, co-propriétaire du Palace de Salon, et de l'Odéon d'Avignon.

Nous présentons à sa veuve et à tous ceux que frappe ce deuil brutal, nos condoléances sincères.

BULLETIN DE SANTE

Nous avons de meilleures nouvelles de M. Honoré Antouard, qui, ainsi qu'on le sait, avait été victime d'un grave accident d'auto.

Le sympathique représentant de Ciné-Guidi-Monopole est maintenant en bonne voie de guérison, et il ne nous reste plus qu'à lui souhaiter une prompte convalescence.

DE RETOUR

Les événements nous ont ramené des amis que nous n'espérions parfois plus revoir à Marseille, leur situation les obligeant à « monter » à Paris et à y rester. Ainsi M. Hochard, que nous avons revu et avec quel plaisir ! Il nous explique comment il reprend non seulement la direction de l'agence marseillaise de Filmsonor, mais aussi la direction générale des principaux centres de la zone libre, il nous dit aussi les projets de Filmsonor... projets que nous divulguons plus tard, lorsque certaines autorisations indispensables leur auront donné corps.

En attendant, nous tenons à souhaiter bienvenue à cette nouvelle vieille connaissance.

Imprimerie MISTRAL - CAVAILLON
Le Gérant : A. DE MASINI

LETTRE DE TOULOUSE

ON TOURNE EN NOTRE VILLE

Le producteur de films J. K. Raymond Millet vient d'être démobilisé à Toulouse, où il a donné le premier tour de manivelle d'un grand reportage qu'il consacre à la cité rose, à son histoire à travers les siècles, à ses visages actuels, à ses monuments splendides et aimables, d'une si riche diversité.

Ces jours derniers, il a pris plusieurs scènes d'extérieurs : Le parc des sports, la Place du Capitole, ainsi que divers monuments : la Tour du Tournoër, l'Hôtel du Vieux-Raisin, etc., etc.

Avec un virtuose de la caméra tel que Raymond Millet, nous ne doutons pas que ce dernier saura faire revivre sous nos yeux quelques aspects imprévus de la grande cité languedocienne, tout comme il le fit, dans ses précédents reportages sur notre empire colonial, sur l'Aude, l'Albigeois, la Haute Vallée de la Garonne.

AU TRIANON PALACE. — Pour-suivant un gros effort, le Trianon Palace nous présente depuis quelques semaines, à chacun de ses programmes une attraction de grande classe.

C'est ainsi qu'après Edith PIAF, ALIBERT, Raymond SOUPLEX et Jeanne SOURZA, Renée LEBAS, nous avons applaudi ces dernières semaines : Pierre DAC, le sympathique directeur de L'O à Moëlle et sa compagnie, et on annonce la venue très prochaine de FERNANDEL.

Plusieurs agences de films vont, paraît-il, s'installer à Toulouse.

Nous avons déjà :

L'Agence WARNER BROS, 32, allées Jean-Jaurès. Téléphone 207-09.

LES FABRICANTS DE MATÉRIEL ET LA CORPORATION

De divers côtés, les fabricants et représentants d'appareils et de matériel s'étonnent de n'avoir pas été appelés à la Corporation.

Nous les renvoyons aux rapports de la commission d'étude parus ici même : A la première réunion du bureau où fut dressé en quelque sorte l'inventaire des éléments constitutifs de la corporation, il a été précisé que les « fabricants, représentants et marchands d'appareils et de matériel seraient rattachés à une des sections corporatives et représentés dans l'assemblée corporative.

Peut-être, néanmoins, est-il nécessaire de rappeler que les douze membres actuellement désignés forment une commission d'étude chargée de construire la corporation. Lorsque ce stade sera terminé mais à ce moment-là seulement, les bureaux défi-

L'Agence FOX EUROPA, 47, rue Bayard, Toulouse. Directeur : R. ALLUSON ; représentant : Herbert PETIT.

AU PLAZA. — Voulant donner à la reprise de *Tout la ville danse* un cachet particulier, la direction du PLAZA a fait précéder la projection de cette œuvre d'un prologue scénique d'une formule nouvelle et d'une haute tenue artistique, avec le concours de LINA QUAGLIA, de la Gaîté Lyrique ; Mlle Lucienne PAULY, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris ; Mlle Premys BRIERE, danseuse étoile du Grand Théâtre de Bordeaux ; Mlle Irène NERLYS, danseuse étoile du Théâtre du Capitole, ainsi que l'orchestre du Capitole, sous la haute direction de M. Léandre BROUILLAC.

Cette présentation a été fort goûtée des amateurs de belle musique.

LES VEDETTES A TOULOUSE... ODETTE JOYEUX nous apprend

qu'en attendant la réorganisation de l'industrie cinématographique, elle a entrepris avec son mari, Pierre BRASSEUR, une tournée de décentralisation théâtrale, avec la pièce de Marcel Achard : *Domino*.

Cette comédie a remporté partout un éclatant succès.

ALIBERT poursuit son tour de chant dans la zone libre, accompagné de ses deux camarades : SELLERS et VINCENT.

Ensuite il doit rentrer à Marseille pour tourner aux Studios PAGNOL : *Ma Belle Marseillaise*.

ROGER BRUGUIERE.

APY

PEINTURE
DÉCORATION

ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tel. C. 14-84 **MARSEILLE**

Technique Organisation Matériel

"SCODA"
I.R. FAUTEUIL DE QUALITÉ
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

"UNIVERSEL"
AGENTS GÉNÉRAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd Longchamp
Tél. : N. 38-16 et 38-17

CINEMECCANICA
MILANO
Agent Régional
W. DE ROSEN, Ing. ESE
278, Bd National - MARSEILLE
Tél. : N. 28-21

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
aux ÉTABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée 76-60
Agent du Matériel Sonore
Agent du matériel BROCKLISS SIMPLEX

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC
29, Bd Longchamp
MARSEILLE
Tél. : N. 00-66.
Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL
C. SARNETTE
Successeur
à CAVAILLON
Téléphone 20.

NETTOYAGE
E.D.E.N.
35, Rue Grignan
MARSEILLE
Alimentations
Forfaits
Prix raisonnables
Personnel spécialisé

AUTOMATICKET
CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd Longchamp
MARSEILLE

CHAUFFAGE
VENTILATION
SANITAIRE
DÉFENSE INCENDIE
entreprise
BARET Frères
MARSEILLE 46, r. du Génie
Not. 02-52

PROJECTEURS A. E. G.
EQUIPEMENTS SONORES
TRIANGHILM
Système Klangfilm Tobis
AGENCE DE MARSEILLE
6, BOULEVARD NATIONAL
Tél. : N. 54-56

à l'entr'acte...
PIVOLO
le bâton glacé
savoureux et
avantageux.
58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
30, RUE VILLENEUVE (ex-22)
Tél. : N. 62-62.

Directement au Constructeur
Appareils Parlants
"MADIAVOX"
et tout le Matériel
12-14, RUE ST-LAMBERT
MARSEILLE
Tél. : Dragon 58-21
TRANSFORMATIONS
REPARATIONS
NOMBREUSES REFERENCES

COLAVITO
FABRIQUE DE FAUTEUILS
Villeneuve-les-Avignon
Tél. 55 (GARD)

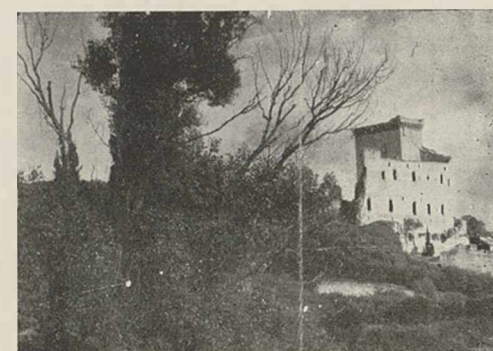
POUR VOS CLICHÉS...
ET VOS DESSINS.
Consultez
LA S^{te} DES
Photographeurs Réunis
71, RUE PARADIS - MARSEILLE

Pour bien connaître la France

PROCUREZ VOUS LES
VISIONS de FRANCE
LA PLUS BELLE COLLECTION A CE JOUR
30 VOLUMES PARUS

Adressez-vous à votre libraire ou
à défaut à l'éditeur

G. L. ARLAUD
3, Place Meissonnier, 3 - LYON



Programmez sans tarder
**TROIS ARTILLEURS
A L'OPÉRA**
le plus gai des films gais
ROBUR-FILM J. GLORIOT
44, Sénac - MARSEILLE

Communiquez à
MISTRAL à CAVAILLON (Vaucluse)

LA LISTE DES FILMS QUE VOUS ALLEZ PASSER

Vous recevrez par retour échantillons
de la publicité éditée pour ces films

... Qu'il faut avoir sous la main

LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

MIDI
Cinéma
Location
MARSEILLE

17, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 48-26



AGENCE DE MARSEILLE
26, Rue de la Bibliothèque
Tél. Lycée 18-76 18-77



50, Rue Sénac
Tél. Lycée 46 87



53, Rue Consolat
Tél. : N. 27-00
Adr. Télég. : GUIDICINE



AGENCE de MARSEILLE
42, Boulevard Longchamp
Tél. N. 31-08



AGENCE DE MARSEILLE
M. PRAZ, Directeur
114, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 01-81



FILMS M. MEIRIER
32, Rue Thomas
Téléphone N. 49 61



LES FILMS DE PROVENCE
131, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 42-10



AGENCE DE MARSEILLE
53, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 50-80



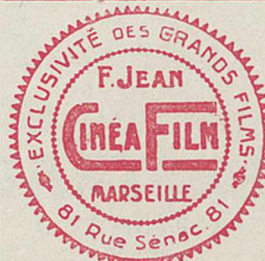
AGENCE DE MARSEILLE
43, Rue Sénac
Tél. Lycée 71-89



44, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 15-00 15-01
Télégrammes : MAÏAFILMS



PATHE - CONSORTIUM - CINEMA
90, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15-14 15-15



Tél. Lycée 50-C1



20, Cours Joseph-Thierry, 20
Téléphone N. 62-04



AGENCE DE MARSEILLE
89, Boulevard Longchamp
Téléph. National 25-19



117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62-59



1, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 63-59



120, Boulevard Longchamp
Tél. N. 11-60



FILMS Angelin PIETRI
76 Boulevard Longchamp
Tél. N. 64-19

PRODIEX

D. BARTHÈS
73, Boulevard Longchamp, 73
Téléphone N. 62-80



130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 36-16
(2 lignes)



54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 - Adresse Télég
FILMSONOR MARSEILLE



ALLIANCE CINEMATOGAPHIQUE
EUROPEENNE
52, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 7-85

Les Productions
FOX EUROPA
Distributeurs de



AGENCE DE MARSEILLE
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

Les Productions
FOX EUROPA
Distributeurs de



AGENCE DE MARSEILLE
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

ET LES AGENCES REGIONALES